Zeitschrift: (Der) Schweizer Geograph = (Le) géographe suisse
Band: 15 (1938)
Heft: 3

Artikel: Ethnographie : sociétés secrètes en Afrique Equatoriale
Autor: Jaccard, Henri A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-15266

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cette méthode d'inscription, tout intéressante qu'elle soit, est défectueuse. Elle laisse s'accréditer l'idée que la surpopulation est un fait, alors qu'il n'y a encore que tension.

L'indice de tension n'est point donné par le chômage actuel, général pour tous les pays à économie internationale, les rares pays à économie locale étant seuls exceptés.

Le maximum moyen de densité (plus de 200 habitants au kilomètre carré) se rencontre dans la région des moussons (Inde, Java, Chine, Japon) et dans les territoires de grande circulation («rivages», de l'«Atlantique nord», surtout Europe occidentale et centrale; Egypte : route de Suez et du Nil).

Toutefois, il n'existe nulle part saturation, ceci pour autant que l'économie reste internationale.

Mais, pour que les relations économiques internationales «déchargent» les densités, il est nécessaire, préalablement, qu'il y ait paix internationale.

Ethnographie

Sociétés secrètes en Afrique Equatoriale.

Les sociétés secrètes, dont on a récemment parlé en Suisse, ne sont pas un monopole de l'Europe occidentale. Faut-il croire qu'elles répondent à un besoin fondamental de l'humanité ? Le fait est qu'on les retrouve aussi bien aux Etats-Unis — le Ku Klux Clan, par exemple —, en Asie Orientale, où elles pullulent, que dans le Continent noir. L'autre jour encore, M. Pierre Ichac, dans une étude consacrée aux Peuples de la forêt, nous fait une description pittoresque des cérémonies qui président à l'assemblée des membres d'une société secrète, chez les Bamilekés, peuple du Cameroun occidental. «Tout Bamileké, dit M. Ichac, fait partie d'une société secrète. Il y en a pour toutes les fonctions, pour tous les goûts, pour tous les âges : pour les enfants, pour les vieillards, pour les plus riches notables comme pour les plus infimes serviteurs. Parés au dehors d'une excentricité carnavalesque, les hommes retrouvent au dedans le contact avec la vie matérielle. On boit, on mange — sans oublier l'offrande aux petits dieux de bois qui trônent au-dessus d'un morceau de calebasse — on règle les affaires litigieuses, on administre la vie entière du petit Etat qu'est la chefferie.»

Ces petits dieux, dont il est question plus haut, inspirent aux initiés une terreur telle que les Européens ne sauraient ni les voir ni les toucher; ils sont «tabous». L'indigène encourt la mort même s'il s'avise de les enlever, et plus encore, s'il les livre à des blancs.

Par une faveur toute spéciale et par l'intermédiaire d'un de nos compatriotes, adjoint au Gouverneur de la Province Orientale du Congo belge, le Musée ethnographique de Lausanne vient d'acquérir les féti-

ches qui président aux cérémonies de la secte des « B w a m i » ou « M w a m i », chez les « A z a n d e » ou « N i a m - N i a m » du Moyen Congo belge. Il s'agit de statuettes en ivoire ou en bois sculpté, représentant des figures humaines plus ou moins grotesques, de 100 à 175 mm. de haut, sur un corps informe. Ce dernier est élargi à la base pour être posé sur le sol, ou taillé en pointe, pour être planté dans la terre ou

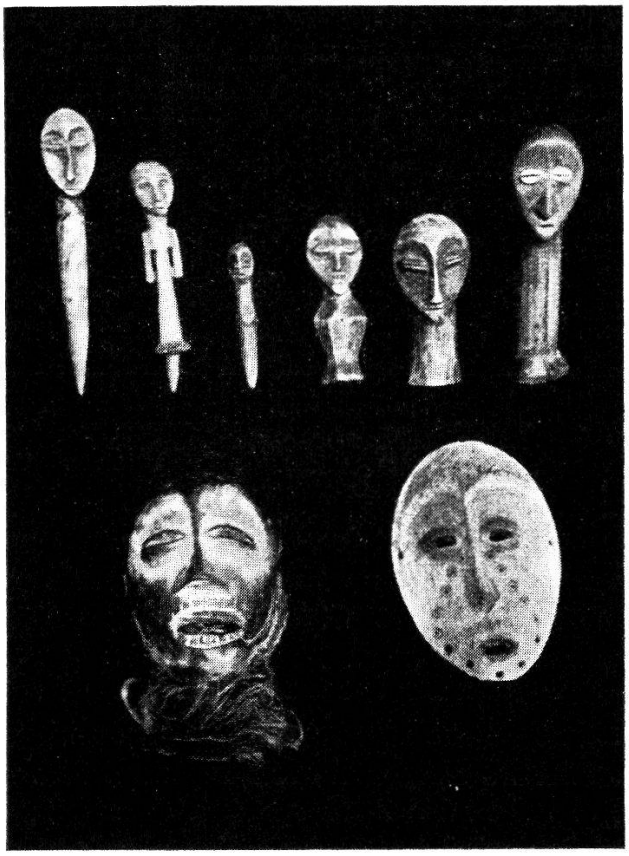

Fétiches et masques de la société secrète de Bwami (Kongo).

le sable. Leur seul aspect inspire la crainte, à des êtres primitifs surtout. Le trésor de la secte « B w a m i » est complété par deux masques, l'un en ivoire, l'autre en bois sculpté, de 150 mm. de haut. Le premier représente un visage effrayant, où deux trous figurent les yeux, un troisième, la bouche. L'autre masque, plus terrifiant encore, parce que plus humain, a deux cavités pour les yeux, à demi fermés comme ceux d'un mort. La bouche bâille. Une barbe, formée de fibres végétales, achève l'horreur de ce fétiche. Et voici, d'après nos informations, le rôle que jouent ces objets : «Lors de la « m p a r a », danse célébrant l'élection d'un « K i n d i » au grade le plus élevé dans la société, l'un ou l'autre des masques était enveloppé dans un morceau d'étoffe indigène (« m i - l u m b a »). Le soir venu, le nouveau dignitaire sortait le masque et s'en servait pour exiger, soit des cadeaux de ceux qui voulaient monter en grade, soit des tributs des non-initiés demandant leur admission dans

la société. En effet le masque était censé posséder une puissance occulte ou magique».

Dans son ouvrage intitulé «Les Azande ou Niam-Niam»,* Mgr. C.-R. Lagae, O. P. Vicaire Apostolique de l'Uëlé oriental, énumère les caractéristiques des deux sociétés secrètes les plus répandues dans cette immense région du Congo belge. Le but de la secte des «Mani», dit l'auteur cité, est de procurer à ses membres une certaine immunité vis-à-vis de l'autorité établie. La secte garantit une inviolabilité relative lors des attaques dont ses membres pourraient être l'objet. Une drogue sert en outre à les immuniser. Le temple du Mani est une hutte située dans un endroit isolé, près d'une rivière, et dans laquelle se trouvent les statuettes qui sont l'objet d'un culte spécial. Ce culte consiste à vénérer les statuettes, tout en versant un don au plus haut dignitaire. On en revient toujours là. La médecine du Mani est une sorte d'huile végétale. Tout adepte du Mani en porte toujours une petite provision renfermée dans une bouteille ou une calebasse. Dans toutes les circonstances importantes, il se frotte le visage avec cette huile, et tout va pour le mieux. L'insigne distinctif est une perle bleue appelée «manguru». L'autre société secrète, celle des «Nebeli» a une organisation plus forte encore, mais son but est le même : s'assurer une certaine immunité ou inviolabilité contre toute poursuite de la part des chefs, ou contre les attaques des autres indigènes; à s'assurer le succès en tout, c'est-à-dire pouvoir commettre impunément des exactions.

Quoi d'étonnant si Mgr. Lagae condamne sévèrement ces sociétés secrètes. «On pourrait voir surgir dans ces sectes l'idée d'une régénération? Encore si cette régénération avait une portée heureuse pour l'indigène ! Mais nous constatons que cette soi-disant régénération tend à détruire l'ordre établi, provoque le libertinage et pousse à l'insubordination contre l'autorité légitime.»

Henri A. Jaccard, Prof.
Lausanne.

Vorträge,

gehalten in den Geographischen Gesellschaften von Bern, Zürich und Basel.

Im Verlaufe des letzten Winters sind vor Neujahr in den 3 genannten Gesellschaften mehrere sehr instruktive Vorträge gehalten worden, über die hier nachträglich noch kurz referiert werden soll. Es handelt sich um die Vorträge der Herren Prof. Panzer, Reg.-Rat Pietschmann und Prof. Credner.

*) Mgr. C.-R. Lagæ, O. P. „Les Azande ou Niam-Niam" Bruxelles, Vromant & Co, Imprimeurs-Editeurs, 3 Rue de la Chapelle. 1936.